

---

# Norme internationale



# 6308

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Plaques de parement en plâtre — Spécifications

*Gypsum plasterboard — Specification*

Première édition — 1980-11-01

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 6308:1980](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/56969a59-989b-4865-b728-c6a3ab5f058d/iso-6308-1980>

---

**CDU 691.311**

**Réf. n° : ISO 6308-1980 (F)**

**Descripteurs** : panneau de plâtre, plâtre, spécification, dimension, essai, mesurage de dimension, charge de rupture.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 6308 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 152, *Gypses, plâtres et produits en plâtre*, et a été soumise aux comités membres en juillet 1979.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée : <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/56969a59-989b-4865-b728-c6a7cb5f058d/iso-6308-1980>

Afrique du Sud, Rép. d'	Israël	Suède
Allemagne, R. F.	Italie	Thaïlande
Autriche	Pologne	URSS
Bulgarie	Roumanie	
Inde	Royaume-Uni	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

France

# Plaques de parement en plâtre – Spécifications

## 1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale traite des plaques de parement en plâtre destinées à être utilisées en revêtement horizontal ou vertical dans les bâtiments, à l'exclusion des opérations secondaires de fabrication. Elle inclut les plaques fabriquées pour recevoir directement un revêtement décoratif ou des finitions en plâtre.

Elle spécifie les caractéristiques générales des plaques et les méthodes d'essai correspondantes<sup>1)</sup> et elle définit les types de plaque et leurs différentes applications.

## 2 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables.

- 2.1 bords** : Côtés longitudinaux recouverts de carton.
- 2.2 extrémités** : Côtés coupés transversalement aux bords.
- 2.3 dos** : Face ayant une double épaisseur de carton le long des bords.
- 2.4 face (de parement)** : Face sur laquelle le carton se prolonge pour recouvrir les bords.
- 2.5 longueur** : Dimension de la plaque parallèle aux bords recouverts de carton.
- 2.6 largeur** : Dimension de la plaque perpendiculaire aux bords recouverts de carton.
- 2.7 épaisseur** : Distance entre la face et le dos, à l'exclusion des profils de bord.

## 3 Généralités

Le choix des plaques de parement en plâtre en vue de leur application est fonction de leur type, de leurs dimensions, de leur épaisseur et de la forme de leurs bords. Les plaques peuvent

être utilisées, par exemple, pour réaliser des doublages de murs en maçonnerie, pour l'habillage de plafonds ainsi que pour la réalisation de cloisons à ossature de bois ou de métal, pour l'enrobage de poteaux ou de poutres métalliques ou dans la fabrication de panneaux de cloison préfabriqués. Les plaques peuvent également servir de support pour un enduit en plâtre.

Les plaques de parement en plâtre possèdent des propriétés qui les rendent particulièrement aptes à être utilisées dans des cas où une protection au feu ou des qualités d'isolation phonique et thermique sont requises.

Les plaques peuvent être fixées par clouage, par vissage ou par collage à l'aide d'un mortier à base de plâtre ou à l'aide d'autres adhésifs. Les plaques peuvent être également introduites dans un système de plafonds suspendus à ossature apparente et/ou fixées à l'aide d'attaches.

## 4 Types de produits

Les plaques de parement sont composées d'un cœur en plâtre, enrobé dans et lié rigidement à un revêtement en carton solide et durable pour former des plaques planes et rectangulaires. Les surfaces de carton peuvent varier selon l'application propre à chaque type de plaque et le cœur peut comporter des additifs lui conférant des propriétés supplémentaires. Les bords longitudinaux sont recouverts de carton et profilés pour convenir à l'application.

### 4.1 Types de plaques de parement en plâtre

Les plaques de parement en plâtre sont classées selon leur application.

#### 4.1.1 Plaque de parement

La plaque de parement a une face qui peut recevoir directement une décoration.

#### 4.1.2 Plaque de parement à taux d'absorption d'eau réduit

Les plaques de ce type ont des additifs dans le cœur et/ou dans le carton, destinés à réduire leur taux d'absorption d'eau. Elles conviennent aux utilisations particulières dans des bâtiments

1) Une future Norme internationale décrira les méthodes d'essai pour l'absorption d'eau et pour la cohésion du cœur à haute température pour les plaques ayant des propriétés spéciales.

où un taux réduit d'absorption d'eau est requis pour améliorer les performances de la plaque. Sauf spécification contraire, une décoration peut être appliquée sur la face.

**4.1.3 Plaque de parement en plâtre présentant une meilleure cohésion du cœur à hautes températures**

Ces plaques ont des fibres minérales et/ou d'autres additifs dans le cœur en plâtre, pour améliorer la cohésion de ce cœur à hautes températures. Elles ont une face propre à recevoir directement une décoration.

**4.1.4 Plaque de plâtre à enduire**

Ces plaques ont une face susceptible de recevoir un enduit en plâtre et peuvent être perforées lors des opérations primaires de fabrication.

**4.1.5 Plaque de plâtre à enduire présentant une meilleure cohésion du cœur à hautes températures**

Ces plaques ont des fibres minérales et/ou d'autres additifs dans le cœur en plâtre, pour améliorer la cohésion de ce cœur à hautes températures. Elles ont une face susceptible de recevoir un enduit en plâtre et peuvent être perforées lors des opérations primaires de fabrication.

**4.2 Forme des bords et des extrémités des plaques de parement en plâtre**

Les bords recouverts de carton des plaques de parement sont droits, amincis, biseautés ou arrondis (voir figures 1 à 4). Les bords recouverts de carton des plaques de plâtre à enduire sont droits ou arrondis (voir figures 1 et 4). D'autres types de profils de bord peuvent être fabriqués pour des utilisations particulières.

Les extrémités des plaques de parement en plâtre sont coupées à bords droits.

**5 Spécifications**

Ces spécifications sont générales et, sauf celles concernant la résistance à la rupture en flexion qui ne s'appliquent pas aux plaques de plâtre à enduire perforées, elles doivent s'appliquer à tous les types de plaques de parement en plâtre.

**5.1 Plaque de parement en plâtre**

**5.1.1 Dimensions**

Les dimensions des plaques de parement (voir 4.1.1, 4.1.2 et 4.1.3) doivent être comme indiqué ci-après.

**5.1.1.1 Largeur**

Les largeurs recommandées sont :

600, 900 et 1 200 mm.

La tolérance sur la largeur doit être  $\pm \frac{0}{5}$  mm.

**5.1.1.2 Longueur**

Les longueurs recommandées sont comprises entre 1 800 mm et 3 600 mm, par accroissements de 100 mm.

La tolérance sur la longueur doit être  $\pm \frac{0}{6}$  mm.

**5.1.1.3 Épaisseur**

Les épaisseurs recommandées sont :

9,5 mm, 12,5 mm et 15 mm.

Les tolérances sur l'épaisseur doivent être, respectivement :

$\pm 0,5$  mm,  $\pm 0,6$  mm et  $\pm 0,6$  mm.

**5.1.2 Profil de l'aminci**

Les dimensions des bords amincis, déterminées conformément à 7.4, doivent être :

a) profondeur de l'aminci, comprise entre 0,6 et 1,9 mm;

b) largeur de l'aminci, comprise entre 40 et 80 mm.

**5.1.3 Charge de rupture**

La charge moyenne de rupture en flexion de cinq éprouvettes rectangulaires mesurant 400 mm × 300 mm, déterminée selon la méthode décrite en 7.5, ne doit pas être inférieure aux valeurs données dans le tableau 1. En outre, aucun résultat individuel ne doit être inférieur de plus de 10 % à ces valeurs moyennes.

**Tableau 1 – Charge minimale de rupture en flexion**

Épaisseur de la plaque mm	Charge de rupture, N	
	Sens transversal	Sens longitudinal
9,5	140	360
12,5	180	500
15,0	220	650

**5.2 Plaque de plâtre à enduire**

**5.2.1 Dimensions**

Les dimensions des plaques de plâtre à enduire (voir 4.1.4 et 4.1.5) doivent être comme indiqué ci-après.

**5.2.1.1 Largeur**

Les largeurs recommandées sont :

400 et 900 mm.

La tolérance sur la largeur doit être  $\pm \frac{0}{8}$  mm.

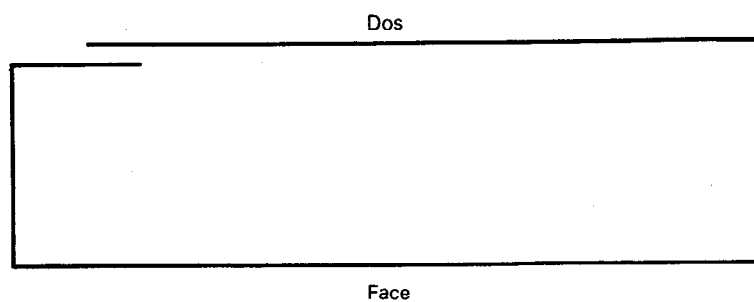


Figure 1 – Bord droit

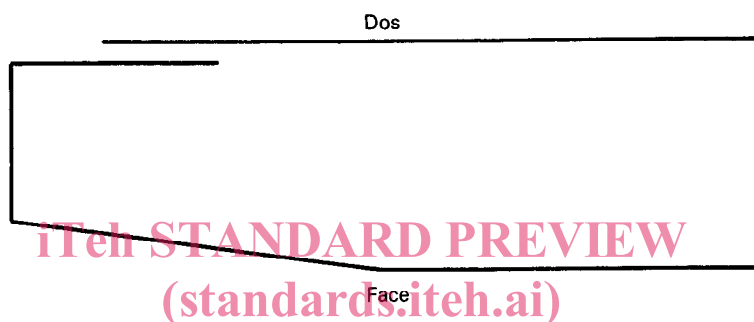


Figure 2 – Bord aminci

<https://standards.itech.ai/catalog/standards/sist/56969a59-989b-4865-b728-c6a3ab5f058d/iso-6308-1980>

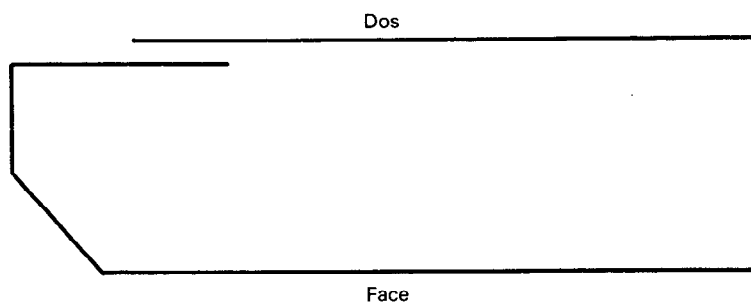


Figure 3 – Bord biseauté

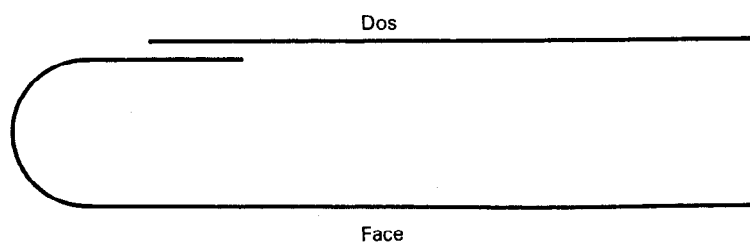


Figure 4 – Bord arrondi

5.2.1.2 Longueur

Les longueurs recommandées sont :

1 200, 1 500 et 1 800 mm.

Les tolérances sur la longueur doivent être :

- a)  $\pm \frac{0}{6}$  mm pour les plaques à enduire non perforées;
- b)  $\pm \frac{0}{16}$  mm pour les plaques à enduire perforées.

5.2.1.3 Épaisseur

Les épaisseurs recommandées sont :

9,5 mm et 12,5 mm.

La tolérance sur l'épaisseur doit être  $\pm 0,6$  mm.

5.2.2 Charge de rupture

La charge moyenne de rupture en flexion de cinq éprouvettes rectangulaires mesurant 400 mm  $\times$  300 mm, déterminée selon la méthode décrite en 7.5, ne doit pas être inférieure aux valeurs données dans le tableau 2. En outre, aucun résultat individuel ne doit être inférieur de plus de 10 % à ces valeurs moyennes.

Ces spécifications ne s'appliquent pas aux plaques à enduire perforées.

Tableau 2 — Charge de rupture minimale

Épaisseur de la plaque mm	Charge de rupture, N	
	Sens transversal	Sens longitudinal
9,5	125	180
12,5	165	235

6 Échantillonnage

Le contrôle de qualité de la production doit être de la responsabilité du fabricant, à qui il peut être demandé de satisfaire aux spécifications de la législation nationale ou de respecter des règles particulières de fabrication, qui sont hors du domaine de la présente Norme internationale.

Il doit être prélevé, au hasard, au moins cinq éprouvettes de chaque type et de chaque épaisseur de plaques. Les éprouvettes doivent être représentatives du lot et doivent être choisies à la satisfaction du client.

7 Méthodes d'essai et de vérification

7.1 Détermination de la largeur

Effectuer trois mesurages, au millimètre le plus proche, sur chaque plaque, un le long de chaque bord et un suivant l'axe de symétrie. Comparer la moyenne des mesures obtenues (cinq éprouvettes) avec les largeurs recommandées données en 5.1.1.1 et 5.2.1.1.

7.2 Détermination de la longueur

Effectuer trois mesurages, au millimètre le plus proche, sur chaque plaque, un le long de chaque bord et un suivant l'axe de symétrie. Comparer la moyenne des mesures obtenues (cinq éprouvettes) avec les longueurs recommandées données en 5.1.1.2 et 5.2.1.2.

7.3 Détermination de l'épaisseur

Effectuer six mesurages, au 0,1 mm le plus proche, sur une extrémité de chaque plaque (cinq éprouvettes), également répartis sur la largeur et à au moins 25 mm d'une extrémité ou à 80 mm d'un bord. Dans le cas de plaques de largeur inférieure à 600 mm, trois mesurages suffisent. Comparer la moyenne des mesures obtenues de chaque plaque avec les épaisseurs recommandées données en 5.1.1.3 et 5.2.1.3.

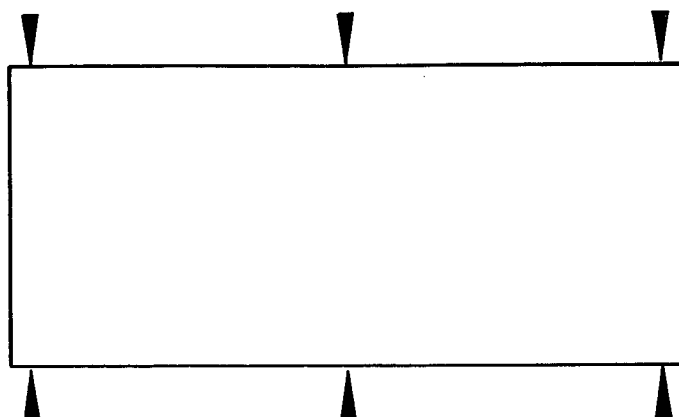


Figure 5 — Mesurage de la largeur

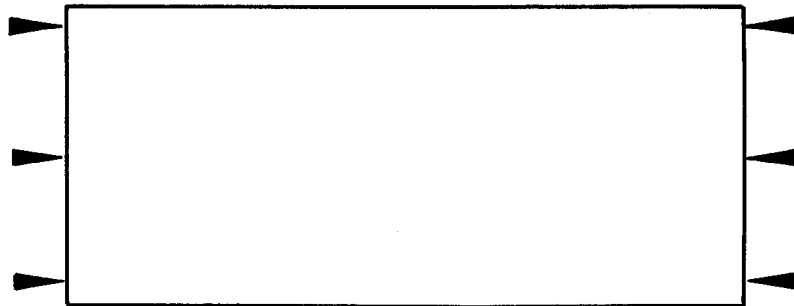


Figure 6 – Mesurage de la longueur

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6308:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/56969a59-989b-4865-b728-c6a3ab5f058d/iso-6308-1980> Dimensions en millimètres

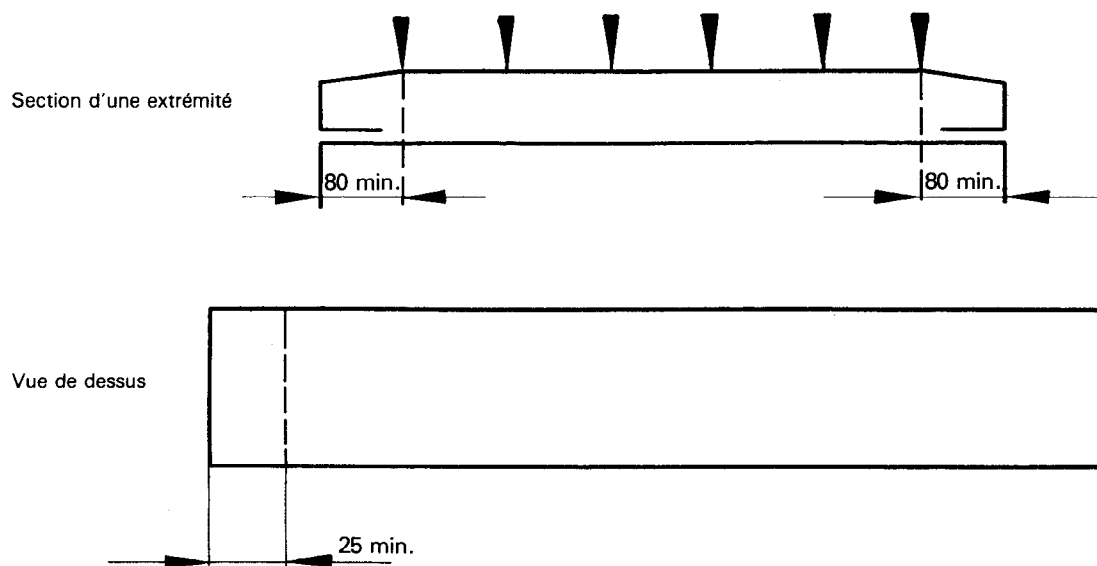


Figure 7 – Mesurage de l'épaisseur

## 7.4 Mesurage du profil de l'aminci

### 7.4.1 Largeur de l'aminci

Mesurer le profil de l'aminci sur chaque bord de chaque plaque (cinq éprouvettes), à 300 mm de l'extrémité. Déterminer la largeur de l'aminci, avec une précision de  $\pm 2$  mm, en appliquant une règle en acier sur la face de la plaque de parement près du bord parallèle à l'extrémité, comme indiqué à la figure 8.

Noter la distance entre le bord de la plaque et l'endroit où la règle touche la face de la plaque comme étant la largeur de l'aminci.

### 7.4.2 Profondeur de l'aminci

Mesurer la profondeur de l'aminci avec un micromètre monté sur un appareil de mesurage spécial, comme indiqué à la figure 9.

Le micromètre doit être précis à  $\pm 0,01$  mm.

Effectuer le mesurage de la façon suivante.

Poser l'appareil de mesurage sur la face de la plaque, avec le micromètre à 150 mm du bord, et le régler à 0. Déplacer l'appareil vers le bord et effectuer la lecture à 10 mm du bord.

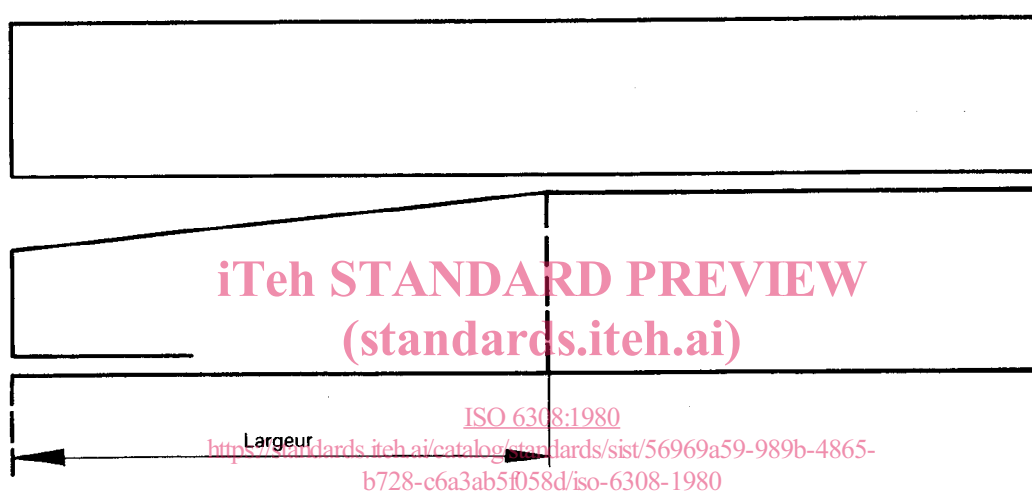


Figure 8 — Mesurage de la largeur de l'aminci

Dimensions en millimètres

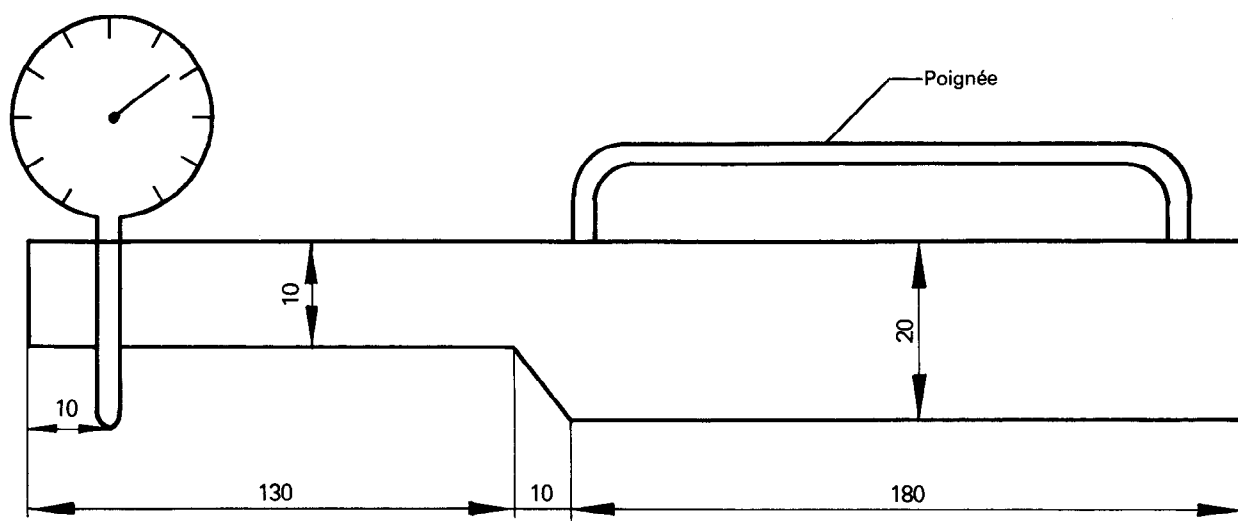


Figure 9 — Mesurage de la profondeur de l'aminci



## 7.5 Mesurage de la charge de rupture

Découper deux éprouvettes, de  $400 \pm 1,5$  mm par  $300 \pm 1,5$  mm, avec tous les bords droits, dans chacune des cinq plaques, une éprouvette étant coupée dans le sens longitudinal et l'autre dans le sens transversal. Prélever les éprouvettes à au moins 100 mm des extrémités et des bords de la plaque, sauf dans le cas de plaques de 400 mm de largeur où cela est impossible.

Sécher les éprouvettes jusqu'à masse constante, à  $40 \pm 2$  °C, et effectuer l'essai immédiatement.

Placer chaque éprouvette, face vers le bas dans le cas d'éprouvettes découpées dans le sens longitudinal et face vers le haut

dans le cas d'éprouvettes découpées dans le sens transversal, sur deux appuis parallèles dont l'arrondi a un rayon de 3 à 10 mm, les centres étant espacés de 350 mm. Appliquer la charge à la cadence de  $250 \text{ N/min} \pm 20 \%$ , au centre de la portée le long de la ligne parallèle aux supports, par l'intermédiaire d'un rouleau dont l'arrondi a un rayon de 3 à 10 mm.

Noter la charge de rupture moyenne des cinq éprouvettes découpées dans le sens longitudinal et des cinq éprouvettes découpées dans le sens transversal, ainsi que la valeur minimale individuelle dans chaque sens.

NOTE — Des informations sur la relation entre la charge de rupture à portée constante et la charge de rupture à élanement constant sont données dans l'annexe.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 6308:1980](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/56969a59-989b-4865-b728-c6a3ab5f058d/iso-6308-1980)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/56969a59-989b-4865-b728-c6a3ab5f058d/iso-6308-1980>